



Solde de tout compte suite à saisie

Par **Marie**, le **04/07/2009** à **14:36**

Bonjour,
Ma maison a été saisie en avril. Aujourd'hui je n'ai aucune nouvelle de la somme qui doit me revenir. je ne sais ou me renseigner.
Merci de bien vouloir m'indiquer les démarches à effectuer.
la vente a servi à payer un prêt professionnel et je dois avec l'argent restant solder mon prêt bancaire de la maison.
cordialement

Par **Solaris**, le **04/07/2009** à **15:01**

Bonjour,
Renseignez vous auprès de l'avocat de votre créancier qui a dirigé la procédure de saisie immobilière.
Il pourra vous dire dans quel délai les fonds consignés pourront être débloqués.

Par **Marie**, le **04/07/2009** à **16:41**

Merci de votre conseil que je vais suivre dès que possible...
bon week-end